



La vidéo des otages français bien cachée avec le VPN

Actualité législative publié le **07/03/2013**, vu **1269 fois**, Auteur : [sariaka](#)

Une vidéo a été postée sur Youtube montrant les otages français. Selon les autorités, bien que les auteurs de cette vidéo aient caché leur identité, il est toujours possible de remonter les informations et les démasquer.

La vidéo postée sur Youtube

Youtube a été le lieu de diffusion d'une vidéo sur les otages français enlevés au Cameroun. Les auteurs de la vidéo se sont désignés comme étant Boko Haram. Les autorités de leur côté continuent leurs investigations pour déterminer de quand date la vidéo, qui l'a publiée et où l'a-t-on postée. Pour retrouver tous ces éléments, il faut trouver l'adresse IP de l'ordinateur des auteurs. Bien évidemment, ce travail sera long et difficile car les auteurs ont bien essayé d'effacer leur trace avec diverses techniques comme le fait de prendre de fausse identité. Toutefois, selon les autorités, tout ce qui passe sur le web laisse des traces. Il faut juste prendre du temps, des moyens techniques pour démêler tout cela.

Les techniques utilisées pour cacher son adresse IP

Dissimuler une adresse IP sert à se cacher des autorités compétentes pour effectuer des actes illégaux comme des téléchargements. Dissimuler une adresse IP permet donc de [contourner la loi hadopi](#). Dans le cas des auteurs de cette vidéo, ils ont peut-être utilisé le proxy pour cacher leur adresse IP. Il est facile à installer sur un ordinateur. Outre le proxy, le VPN ou Virtuel Private Network est un moyen très connu pour cacher son adresse IP. Les auteurs de la vidéo ont certainement utilisé cette technique avec des [vpn français](#) ou autres. Il est toutefois à remarquer que ce ne sont pas seulement les auteurs de cette vidéo qui emploient ce genre de méthode. Beaucoup de particuliers aussi les utilisent. Leur but n'étant pas de publier de vidéo main au contraire, ils cherchent à télécharger des vidéos, des clips, des chansons et des films gratuitement. Ils se cachent ainsi de l'hadopi. A part ces deux techniques, les particuliers utilisent encore d'autres moyens comme l'utilisation de la connexion wifi d'un voisin pour réaliser leurs téléchargements de contenus. Ainsi, si les autorités demandent à ce voisin des informations sur certaines actions, le voisin n'est au courant de rien et ne sera pas pénalisé.

Comment fouiller l'ordinateur des auteurs de la vidéo ?

Si sur le plan technique, les autorités pourront avec le temps et les moyens localiser l'ordinateur ou les ordinateurs des auteurs de la vidéo. Mais ce qui ne facilitera pas l'action des autorités serait la possibilité d'atteindre physiquement l'ordinateur ou les ordinateurs. En effet, le problème se situe sur la fouille et la saisie des ordinateurs surtout si ces ordinateurs se trouvent dans des zones de conflit comme la Syrie. La France ne dispose pas comme les Etats-Unis de Patriot Act qui leur permet de réaliser ce genre d'action.